

SÉNAT



SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION

•

41^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 148

•

NUMÉRO 59

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 8 mars 2012

LE SÉNAT

Le jeudi 8 mars 2012

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, j'aimerais ajouter ma voix à celle de mes collègues afin d'attirer l'attention du Sénat sur la Journée internationale de la femme.

Cette journée, qui est l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes et de revendiquer l'égalité entre les sexes, est célébrée depuis plus de 100 ans. Au cours de cette période, nul besoin de vous rappeler que des progrès importants ont été accomplis dans la poursuite de l'égalité.

Le thème retenu cette année est la force des femmes dans les collectivités rurales du Canada. Ce thème revêt une importance particulière en Alberta, où plus de 20 p. 100 des femmes habitent dans une communauté rurale. Je tiens donc à souligner le rôle important que jouent les femmes dans la prospérité économique des régions rurales, éloignées et nordiques.

Je tiens également à rappeler que les progrès réalisés ne sont pas accidentels. Ils sont survenus grâce à l'audace et au courage de nombreuses femmes qui ont fait preuve d'une volonté indomptable. Je parle de femmes qui ont refusé le statu quo, comme les « Cinq femmes célèbres » de l'Alberta dans l'affaire « personne », qui ont contesté la situation des femmes de leur époque et, ce faisant, ont ouvert la voie aux femmes et leur ont permis de participer pleinement à la vie publique. Je parle de pionnières comme Carrie Derick, première femme nommée professeure dans une université canadienne, qui, après avoir complété ses études

doctorales, n'a pu recevoir son diplôme parce que l'université qu'elle fréquentait ne décernait pas encore de tels diplômes aux femmes. Je parle de parlementaires comme Agnes Macphail, première femme élue à la Chambre des communes, et Cairine Wilson, première femme nommée au Sénat.

Si l'histoire du Canada est marquée par la poursuite de l'égalité, c'est notamment grâce à elles ainsi qu'à d'innombrables autres femmes qui accomplissent tellement de choses extraordinaires tenues pour acquises et qui ne sont pas applaudies comme elles le devraient.

Cependant, le constat du progrès ne devrait pas nous distraire de la réalité quotidienne que vivent encore bien des femmes, une réalité marquée par l'inégalité et l'injustice. Plusieurs de ces réalités nous sont bien familières : l'iniquité salariale qui persiste toujours entre les hommes et les femmes au Canada; le fait que chaque jour 3 000 femmes canadiennes environ trouvent refuge dans un centre d'hébergement pour échapper à la violence domestique enfin; en dépit du fait que les femmes forment la moitié de la population, elles ne représentent que 25 p. 100 des parlementaires à Ottawa, et 30 p. 100 des juges dans les tribunaux fédéraux. Ces statistiques prouvent que l'égalité entre les sexes n'est pas encore une réalité au Canada.

Il en revient à chacun de nous, hommes et femmes, d'envisager des mesures concrètes et de combattre les attitudes menant à l'inégalité afin de continuer les progrès qui ont caractérisé l'histoire du Canada.
